

Agent des services hospitaliers qualifiés - ASHQ

Informations sur le concours

Publié le :	20-07-2026
Filière :	Filière soins
Catégorie :	C
Type(s) de concours :	Sans concours
Voie(s) d'accès :	Interne, Externe
Nombre de postes offerts par l'établissement :	2
Adresse d'envoi email des candidatures :	sec.drh@ch-arpajon.fr
Date du concours :	30-09-2026
A propos du poste :	

Les agents de services hospitaliers qualifiés sont chargés de l'entretien de l'hygiène des locaux de soins et participent aux tâches permettant d'assurer le confort des malades. Ils effectuent également les travaux que nécessite la prophylaxie des maladies contagieuses et assurent, à ce titre, la désinfection des locaux, des vêtements et du matériel et concourent au maintien de l'hygiène hospitalière (article 4 du décret n°2007-1188 du 03 août 2007). Ils peuvent en outre participer au dispositif de sécurité et d'incendie, assurer la conduite d'engins de traction mécanique et être chargés de toute mission entrant dans le champ de compétences des services logistiques.

Informations sur l'établissement

Nom :	Centre Hospitalier d'Arpajon
Ville :	91290 Arpajon
Site Web :	https://www.ch-arpajon.fr/

Pour candidater

Date limite de candidature :	11-09-2026
Conditions de candidature :	

Aucune condition de titres ou de diplômes n'est exigée mais les candidats doivent remplir l'ensemble des conditions générales suivantes requises pour accéder aux emplois publics :

posséder la nationalité française ou être ressortissant de l'Etat membre de l'Union Européenne ou d'autre partie à l'accord sur l'Espace économique européen ;
jouir de ses droits civiques (pour les communautaires dans l'Etat dont ils sont ressortissants ;
avoir un casier judiciaire sans mentions incompatibles avec l'exercice des fonctions pour les ressortissants français et les ressortissants communautaires (bulletin N°2 pour les ressortissants français) ;

remplir les conditions d'aptitude physique exigées pour l'exercice de la fonction compte tenu des possibilités de compensation du handicap.

Pièces à fournir :

Pour la constitution du dossier, le candidat doit fournir les documents suivants :

La fiche de renseignement prévue dans la notice du concours (à retirer auprès du secrétariat de la DRH ou envoyé par mail sur demande à sec.drh@ch-arpajon.fr)

Une demande d'admission à concourir (lettre de candidature) établie sur papier libre ;

Un curriculum vitae détaillé établi sur papier libre ;

La photocopie de la carte nationale d'identité française ou de ressortissant de l'un des Etats membres de l'Union Européenne ;

Un état signalétique des services publics (à demander au secteur paie – carrière / DRH)

Le dossier complet doit être retourné en version papier en 3 exemplaires

Mail pour l'envoi des candidatures :

sec.drh@ch-arpajon.fr

Adresse postale pour l'envoi des candidatures :

Centre Hospitalier d'Arpajon

Direction des Ressources Humaines

18 avenue de Verdun – 91290 Arpajon